



peine d'emprisonnement avec sursis

Par **francky21**, le **15/05/2009** à **18:50**

bonjour, je désire m'informer sur les sanctions pénales que j'encoure;
je viens de me faire arrêter par la police pour consommation de cannabis et ceci est ma deuxième interpellation à ce sujet.
D'autre part j'ai déjà écopé de 2 semaines d'emprisonnement avec sursis qui ne sont pas inscrites sur mon casier judiciaire mais qui sont applicables dans les 5 années suivantes, suite à un contrôle d'alcoolémie au volant.

Est ce que je risque de faire de la prison?quelles sont les sanctions dans ce cas?
est ce que les deux dossiers peuvent être mis en relation?

merci de me répondre rapidement je sais vraiment pas quoi faire.